

Séance Ordinaire du 22 juin 2022

Date de la

Convocation :

17 juin 2022

Date d’Affichage :

23 juin 2022

Objet : Délibération n° 2022-081

Aménagement d’un sentier pédagogique au Bois des Ayes : attribution des travaux à l’ONF

**L’an deux mille vingt-deux, le vingt-deux juin à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 11 – Nombre de pouvoirs : 3

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril (à partir de la délibération n° 80), ARNAUD Patricia, CORDIER Georges, FAURE BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Étaient représentés : Mme AUGIER Laetitia par M. FINE Sébastien, M. LAURENT Sylvain par M. CORDIER Georges, Mme MOYA Nadine par Mme GUIGUES Véronique.

Absents excusés : MM. COULOM Nicolas, ARNAUD Cyril (délibérations n° 75 à 79).

Mme ROUX Catherine a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire expose que la commune a obtenu des financements pour la réalisation « d’un sentier pédagogique » au sein de la réserve biologique du Bois des Ayes et propose que cet aménagement soit réalisé par les services de l’Office National des Forêts.

Ce projet comprend la conception graphique, la fourniture du mobilier et la pose. Le montant total est de 18 243,77 €/HT (La conception graphique = 5891,2 €/HT, la création du mobilier + transport = 8222,76 €/HT, la pose du mobilier = 4 130,41 €/HT)

Les financements obtenus sont de 7 076.01 €. (ONF) et de 8 934.69 €. (Fondation Albert II de Monaco)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **DONNE** un avis favorable à la proposition de M. le Maire.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE